

BSV Bilan

du 13/10/2026



MAÏS

SOMMAIRE

Bilan administratif	1
Limaces	1
Oiseaux	1
Pyrales	2
Sésamies	5
Chrysomèles	7
Bilan	8
Résistance aux produits phytosanitaires	8
Annexes	9
Mieux connaître	15
Notes nationales	15

Rédacteur

ARVALIS

Observateurs

AGRICULTEURS, AGRO
CENTRE, ARVALIS, ASTRIA
BASSIN PARISIEN,
AXEREAL, CA18, CA28,
CA36, CA37, CA41, CA45,
CETA TERRES DU BERRY,
EARL GENI, FDGEDA du
Cher, FREDON CENTRE,
NUTRIPHYT, SOUFFLET
AGRICULTURE, SCAEL,
UCATA

Directeur de publication

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

EN BREF

Oiseaux et limaces : faible pression cette année

Pyrales : vols précoces et regroupés, 2nd vols significatifs secteur Beauce. Infestations en hausse, notamment sur le Loiret et l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher reste à des niveaux élevés de pression.

Sésamies : vols très précoces, sur une zone étendue sur l'ensemble des secteurs agronomiques (1ères captures sud 28), avec des vols continus pendant l'été. Infestations en hausse, dans les secteurs Touraine, Val-de-Loire, puis Champagne Berrichonne. Les secteurs Beauce 41 et 45 sont également concernés.

➔ **Risque agronomique foreur pour 2027 :**

- Surveillance accrue des secteurs Val-de-Loire et Touraine (pyrales + sésamies), ainsi que du secteur Beauce-Perche (pyrales majoritaires dans le 28, population mixte dans le 41)

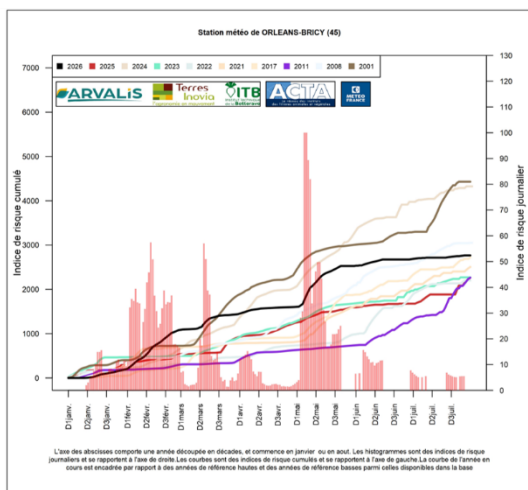
➔ **Il est recommandé de broyer finement les cannes** de maïs après la récolte et de réaliser un enfouissement pour limiter le risque : 50-70% d'efficacité si broyage fin et jusqu'à 85% si broyage + enfouissement.

➔ Risque à réévaluer au début de la prochaine campagne en fonction des conditions hivernales et des pratiques agronomiques réalisées.

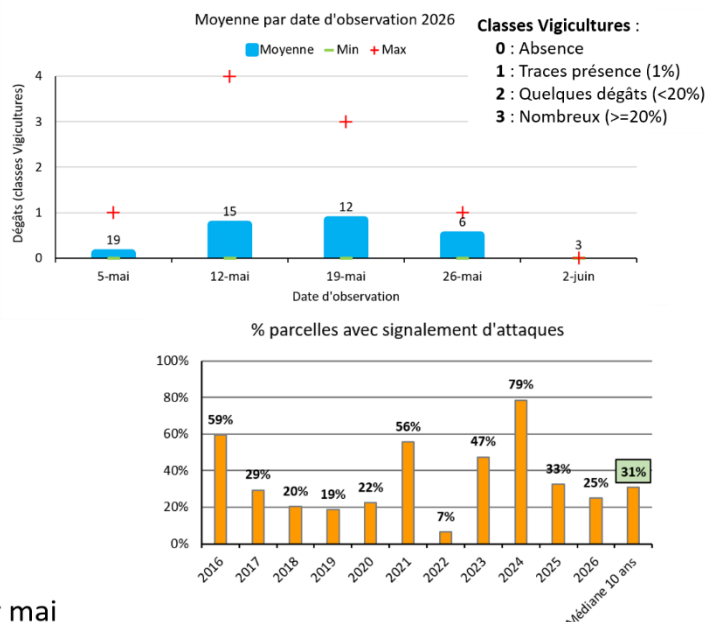
Chrysomèles : 2 individus capturés dans le 28. Il est recommandé de ne pas cultiver un maïs de maïs dans les parcelles concernées.

Le suivi BSV en végétation est réalisé sur la base de **47 parcelles de maïs** cette année. Le suivi spécifique des larves de foreurs est réalisé par dissection de cannes sur un total de **91 parcelles de maïs**, et le suivi chrysomèle sur 41 pièges.

Limaces



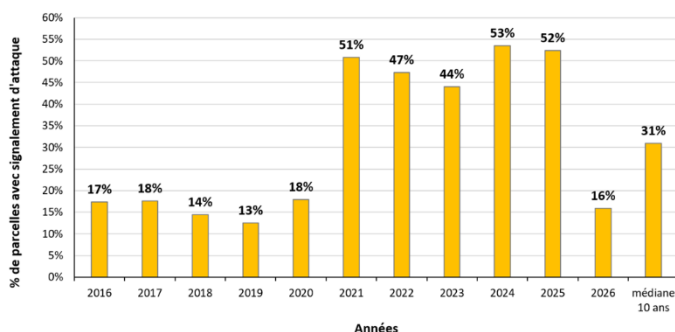
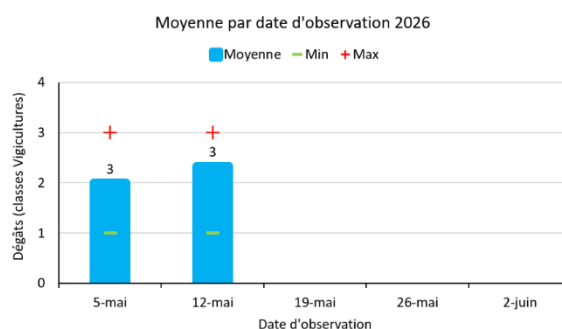
Risque très faible au semis, en hausse sur mai
Cependant la majorité des maïs étaient > 4F



Oiseaux



✓ Des attaques assez discrètes cette année (semis groupés + levées rapides)



..conduisant à des dégâts limités



Fiche pyrale en annexe, [cliquer ici](#)

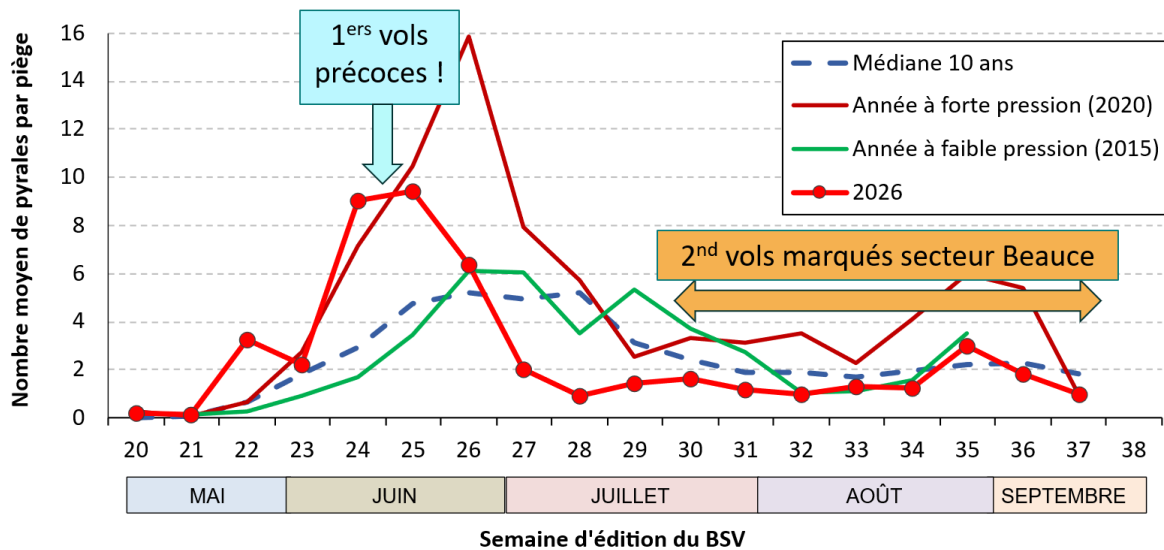


Bilan des piégeages

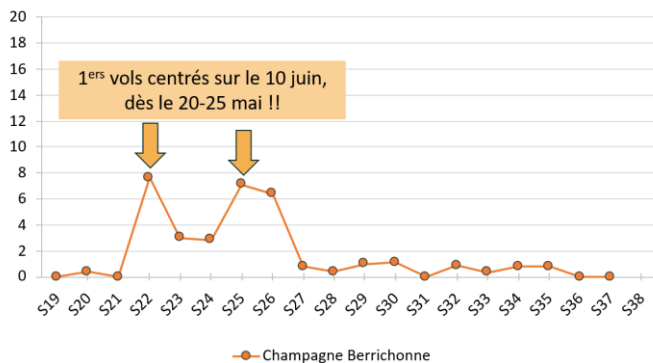


L'année 2026 est marquée par des vols très précoces, avec des premières captures significatives dès fin mai dans le sud-Centre. Ensuite, les pics de vols de première génération de pyrales se sont étalés sur juin, autour du 10 juin sur la Champagne Berrichonne, 10-15 juin en Sologne, et 15-20 juin dans le Gâtinais, la Touraine et le secteur Beauce-Perche. A noter que les vols de pyrale monovoltines prévus fin juin sur le secteur Beauce (notamment Eure-et-Loir) ont pu être perturbés avec la canicule. Des seconds vols bien marqués sur le secteur Beauce-Perche.

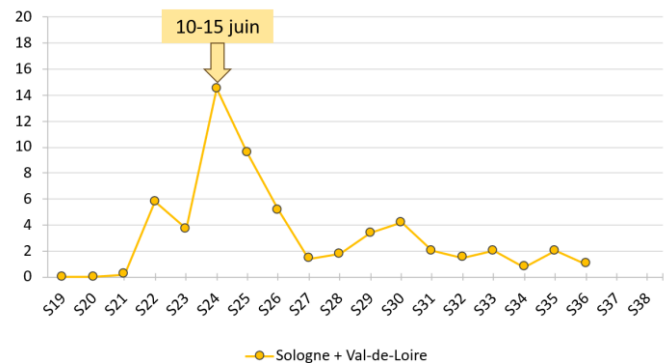
Evolution pluriannuelle des captures de pyrales



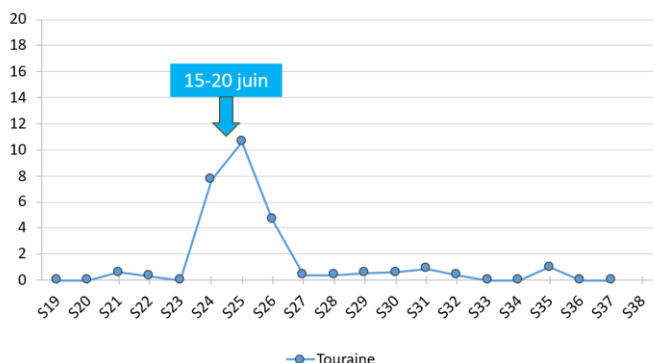
Evolution du nombre moyen de pyrales piégées par secteur



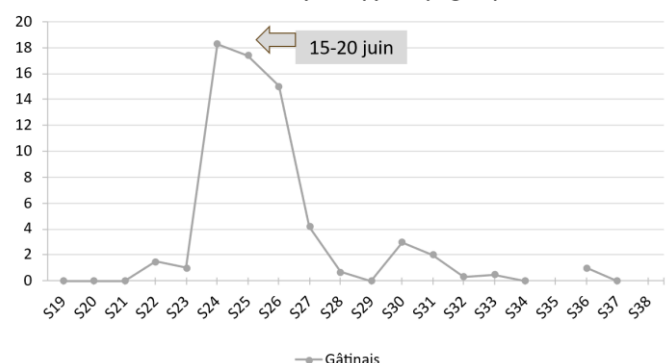
Evolution du nombre moyen de pyrales piégées par secteur

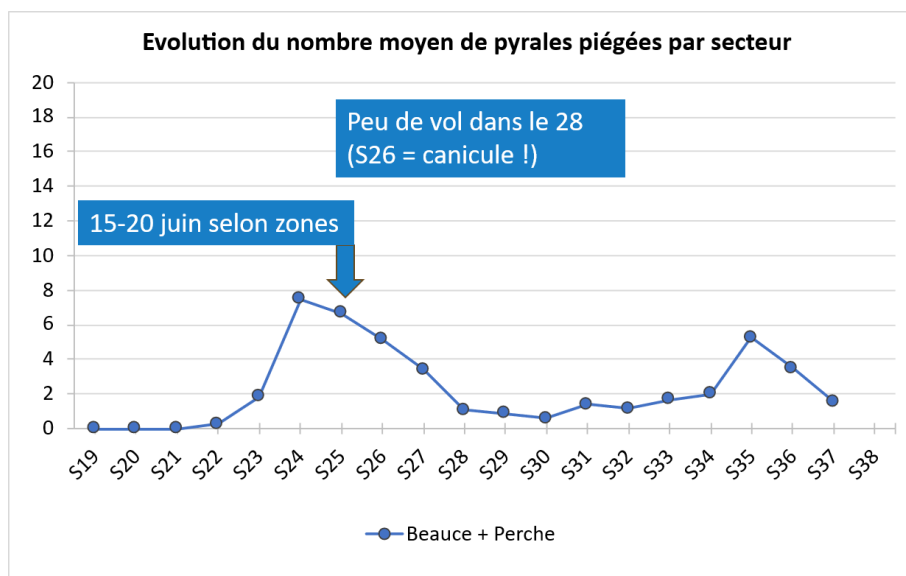


Evolution du nombre moyen de pyrales piégées par secteur



Evolution du nombre moyen de pyrales piégées par secteur





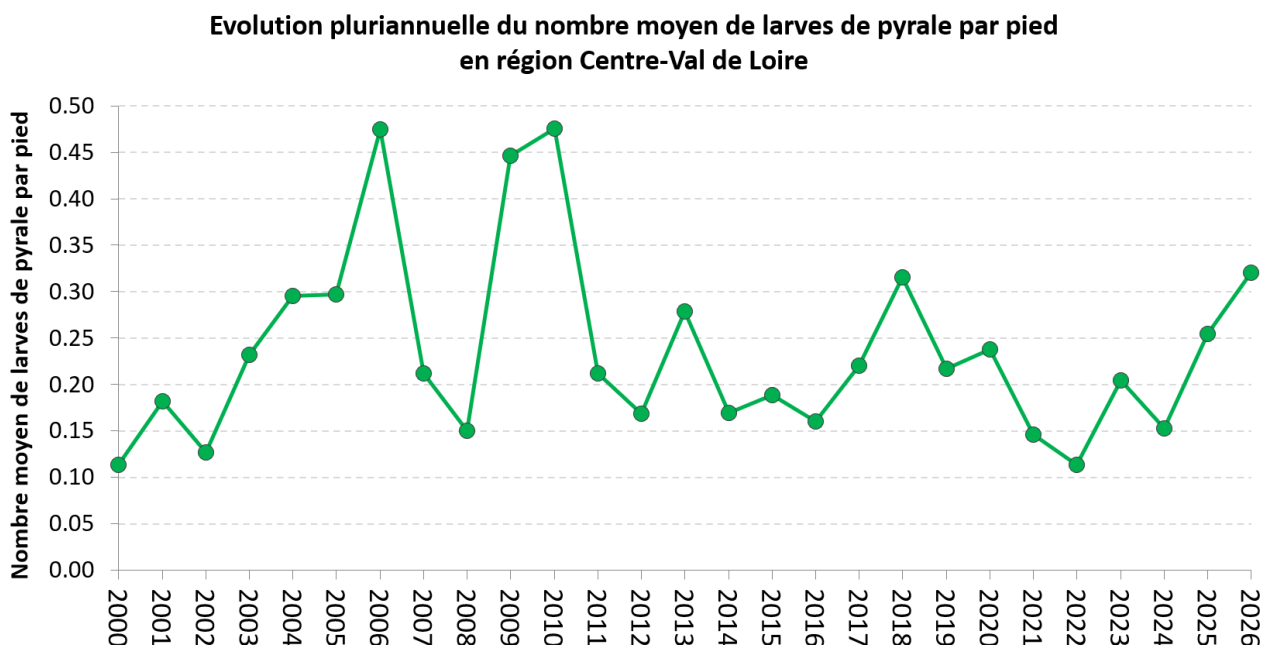
Bilan des infestations larvaires

Le suivi des infestations larvaires à l'automne constitue un élément déterminant pour :

- Evaluer le niveau moyen de pression de l'année écoulée ;
- Estimer le potentiel de risque d'attaques de pyrales pour la campagne suivante, pour une parcelle ou un secteur.

Pour le maïs grain, on considère qu'au-delà de **0,8 larve de pyrale par plante, le seuil indicatif de risque pour l'année N+1 est atteint**. Entre 0,5 et 0,8 larve par plante, la vigilance doit être de mise. En dessous, la pression est considérée comme faible.

Les dénombrements moyens de larves de pyrales par plante ont été réalisés sur la base de **91 dissections de cannes** à l'automne, dont deux tiers de parcelles non protégées. Les résultats sont présentés ci-dessous :

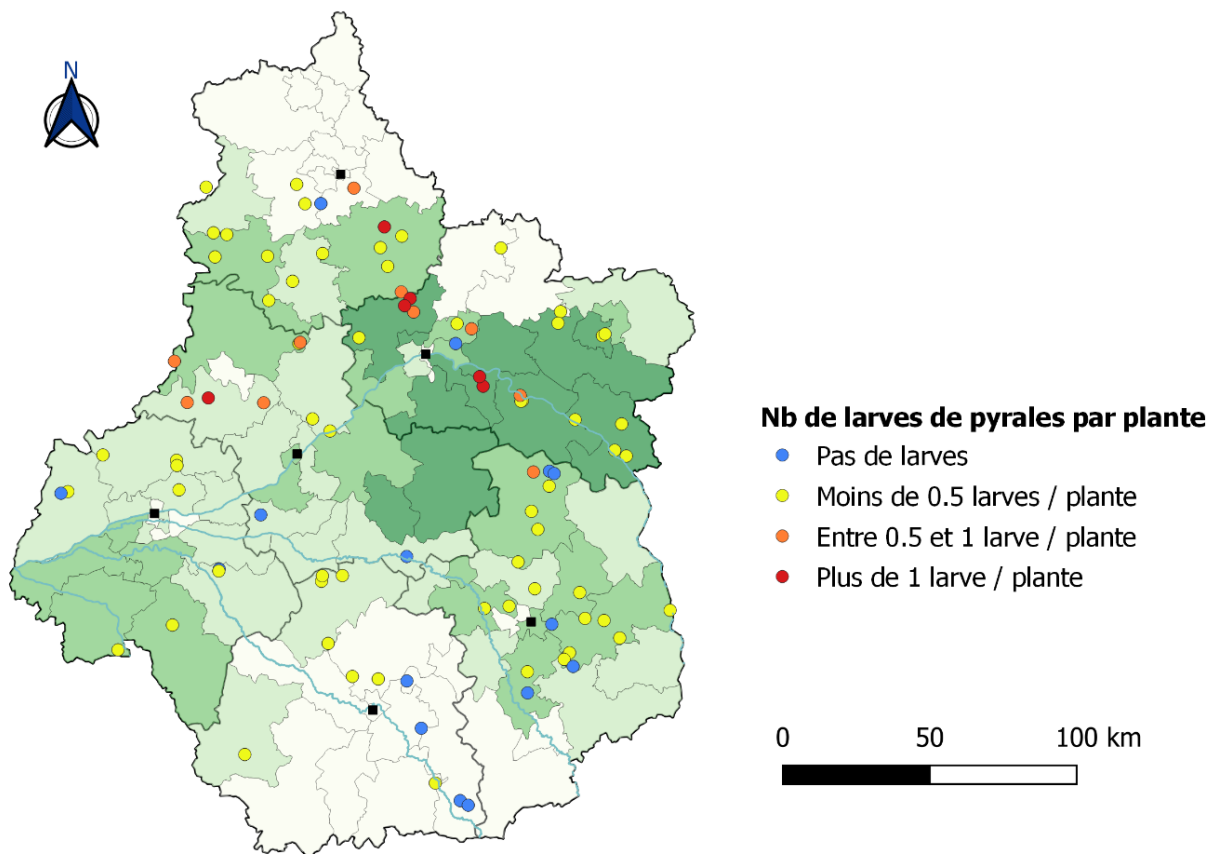


Des larves ont été retrouvées dans **85% des parcelles**, avec des effectifs **supérieurs aux années passées**. Les infestations larvaires de pyrales en 2026 sont en hausse par rapport à l'an passé, atteignant **0,33 larve de pyrale par pied** en moyenne. Les hausses sont marquées sur les secteurs Nord Centre : Loir-et-Cher, Loiret, Eure-et-Loir ([cf. annexes](#)). Les secteurs les plus concernés sont la Beauce-Perche, la Sologne-Val-de-Loire et la Touraine (cf. carte et tableaux ci-dessous).

Département	Pyrales nb larves/plante avant récolte
18	0.10
28	0.40
36	0.10
37	0.14
41	0.56
45	0.62
Moyenne	0.33

Secteur	Pyrales nb larves/plante avant récolte
Beauce + Perche	0.53
Champagne Berrichonne	0.08
Gâtinais	0.09
Sologne + Val-de-Loire	0.33
Touraine	0.31
Moyenne	0.33

Carte des infestations larvaires en pyrales – réseau BSV 2026



Risque pour la campagne 2027

Au regard des infestations en hausse, **le risque agronomique pyrale** pour la campagne prochaine est **moyen** sur les secteurs Beauce/Perche, Sologne-Val-de-Loire et Touraine. **Le risque réel** sera dépendant des **facteurs climatiques** (pluviométrie et températures douces peuvent favoriser des pathogènes sur les larves diapausantes) et de la mise en place des **leviers agronomiques à l'échelle des bassins de production**.

Il est conseillé au **maximum de broyer voire d'enfouir les cannes de maïs pour** :

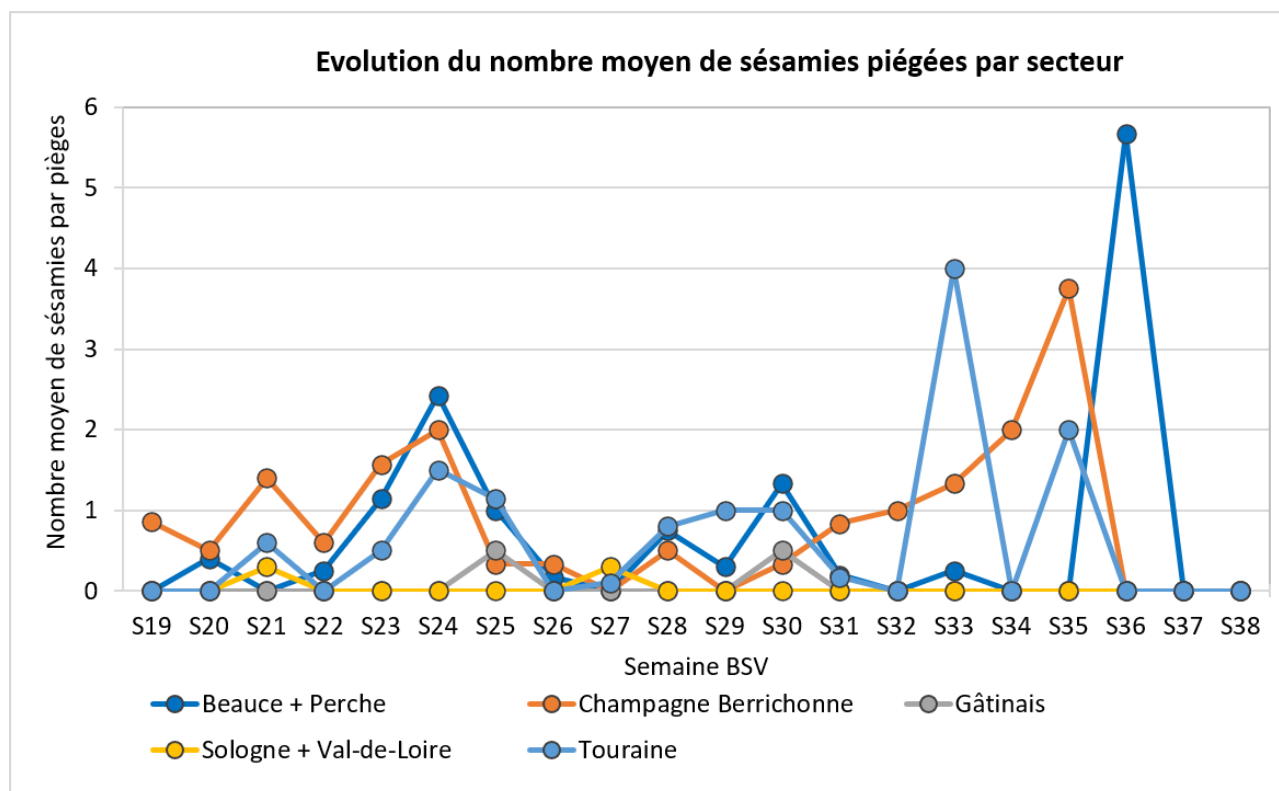
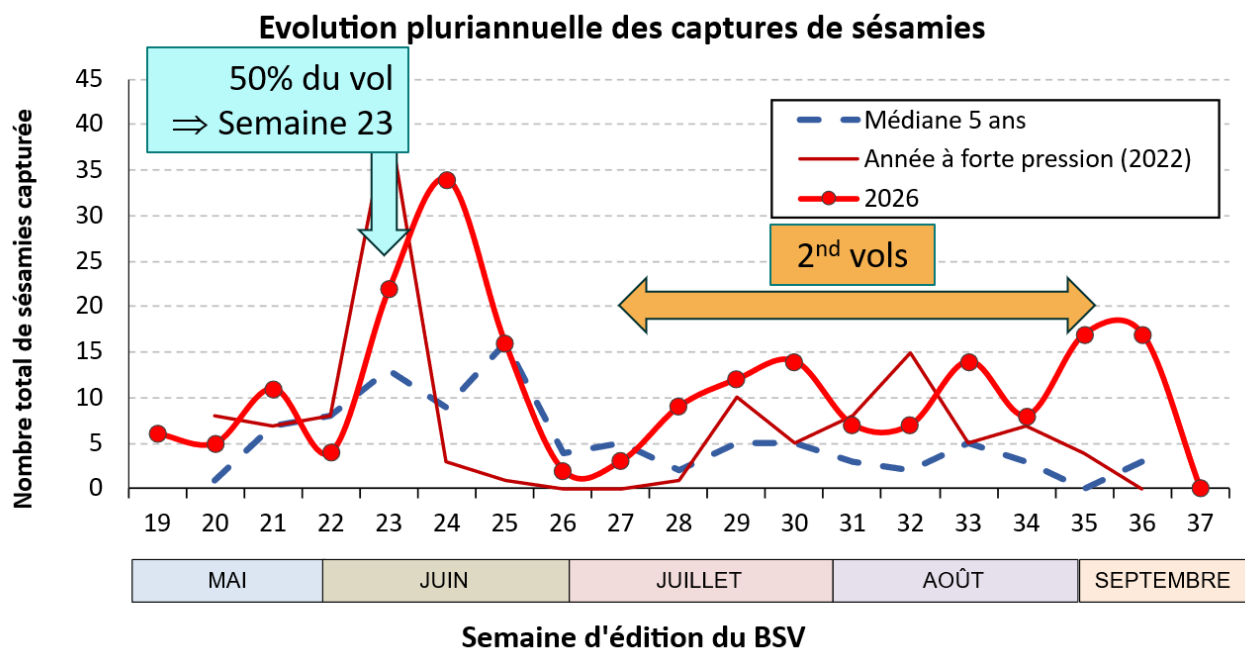
- abaisser le nombre de larves de foreurs hivernantes dans les parcelles (efficacité de 50 à 85%).
- Diminuer la pression des *Fusarium spp*, producteurs de mycotoxines (DON) en particulier, tant pour le blé que pour le maïs suivant. **Plus les résidus sont broyés finement et enfouis, plus le risque diminue**. Le choix de la variété de blé est important pour limiter le risque DON : une note de sensibilité minimum de 4 est nécessaire en cas de labour, et supérieure ou égale à 6 si les résidus sont laissés en surface. De manière générale, une note de sensibilité variétale au DON supérieure à 5.5 est plus sécuritaire.



Fiche sésamie en annexe, [cliquer ici](#)

Bilan des piégeages

L'année 2026 est marquée par des vols très précoces de sésamies, dès début mai. Grâce au réseau de piégeage, on estime que la moitié du 1^{er} vol de sésamie (50% des captures) a eu lieu sur les secteurs Sud autour du 1^{er} au 5 juin, et autour du 10 juin sur les secteurs Nord.

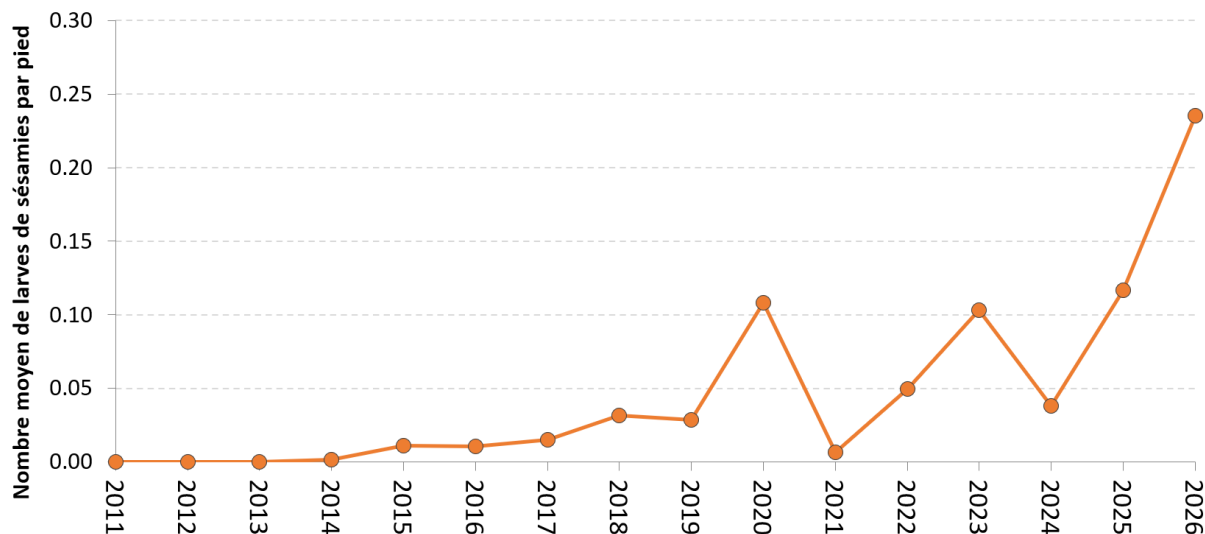


Bilan des infestations larvaires

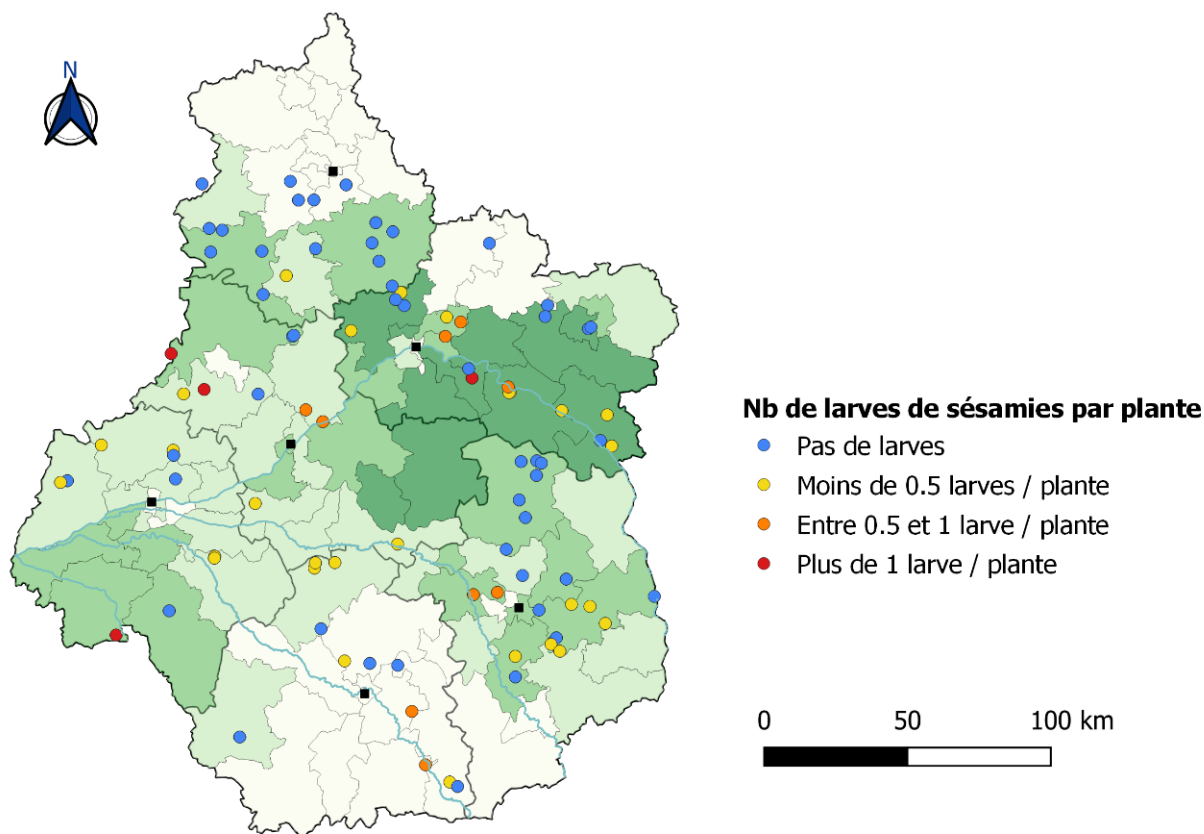
Des larves de **sésamies** ont été observées dans les cannes de maïs sur **41 parcelles** du réseau cette année, soit **environ un 45% des parcelles**, confirmant encore une fois sa progression. Tous les départements sont à présent concernés (cf. carte ci-dessous).

En moyenne, les infestations larvaires en sésamies sont élevées avec un niveau de **0,22 larve par plante**. Les secteurs historiques restent très concernés, avec **0,3 larve par plante en Touraine** et **0,23 larve en Champagne Berrichonne**. Les secteurs de **Sologne-Val-de-Loire** marquent la plus forte hausse, avec **0,27 larve par plante**. Le secteur **Beauce-Perche** est aussi touché (principalement 41-45), à hauteur de 0,15 larve par plante ([cf. annexes](#)). La sésamie est à surveiller dans ces zones au même titre que la pyrale.

Evolution pluriannuelle du nombre moyen de larves de sésamies par pied
en région Centre-Val de Loire



Carte des infestations larvaires en sésamies – réseau BSV 2026



Département	Sésamies nb larves/plante avant récolte
18	0.14
28	0.02
36	0.20
37	0.22
41	0.51
45	0.27
Moyenne	0.22

Secteur	Sésamies nb larves/plante avant récolte
Beauce + Perche	0.15
Champagne Berrichonne	0.23
Gâtinais	0.00
Sologne + Val-de-Loire	0.27
Touraine	0.30
Moyenne	0.22

Risque pour la campagne 2027

Au vu de la présence notable de larves dans les cannes, le **risque agronomique** pour la prochaine campagne est **élevé** sur la **Touraine et le Val-de-Loire**, **moyen** en **Champagne Berrichonne**, et **faible** sur les autres secteurs.

La diminution du risque repose sur les mêmes leviers que pour la pyrale : broyage suivi d'un enfouissement pour limiter les populations. **Un broyage fin est d'autant plus important sur sésamie** au vu de sa localisation dans les collets au moment des récoltes, et de sa moindre tolérance au froid (contrairement aux pyrales).

Chrysomèles du maïs



Fiche chrysomèles du maïs en annexe, [cliquer ici](#)

La chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) est un insecte invasif originaire d'Amérique introduit en Europe centrale au cours des années 90 et qui a depuis étendu son aire de répartition géographique vers l'Italie, les régions Rhône-Alpes et Alsace où il est durablement implanté. Ailleurs en France, l'insecte continue sa progression. Ce coléoptère n'est plus un organisme de quarantaine depuis 2014, les parcelles sur lesquelles il est détecté ne sont donc plus soumises à des mesures de lutte, de surveillance, d'éradication ou de confinement obligatoires.

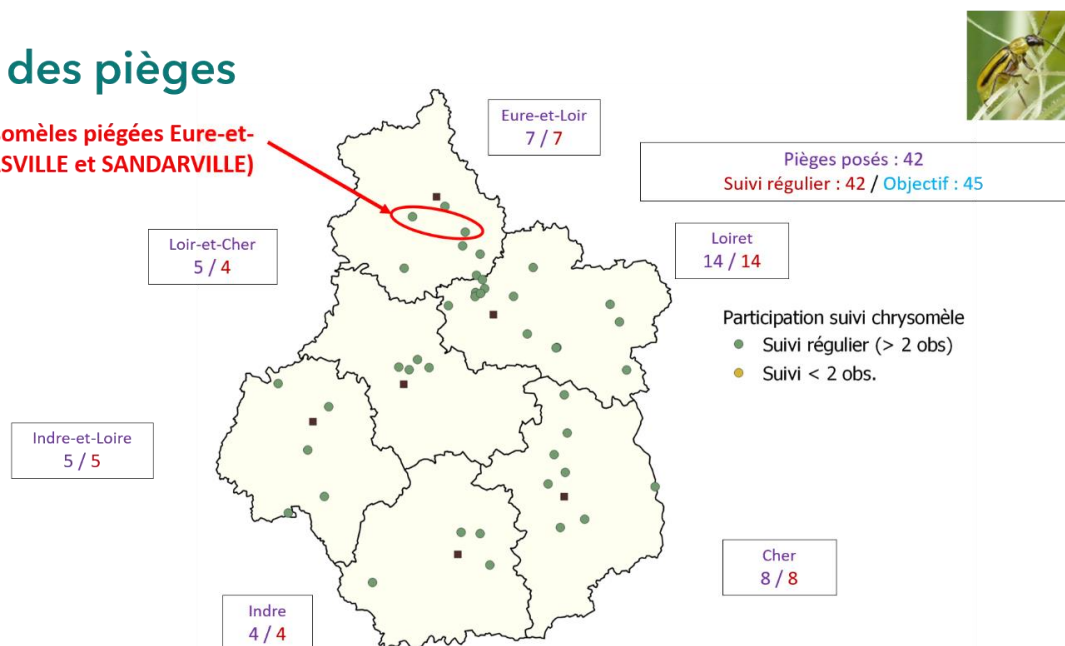


Ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus importants : racines coronaires dévorées par foyers ou tâches dans les parcelles, provoquant une verse végétative typique (avec symptôme tige courbée en col-de-cygne), présence d'épis lacuneux qui sont souvent un signe de stress hydrique induit par l'absence de racines.

En 2026, sur 42 pièges suivies en région Centre-Val-de-Loire, **2 chrysomèles ont été piégées en Eure-et-Loir, sur les communes de Sandarville et Prasville.**

Suivi des pièges

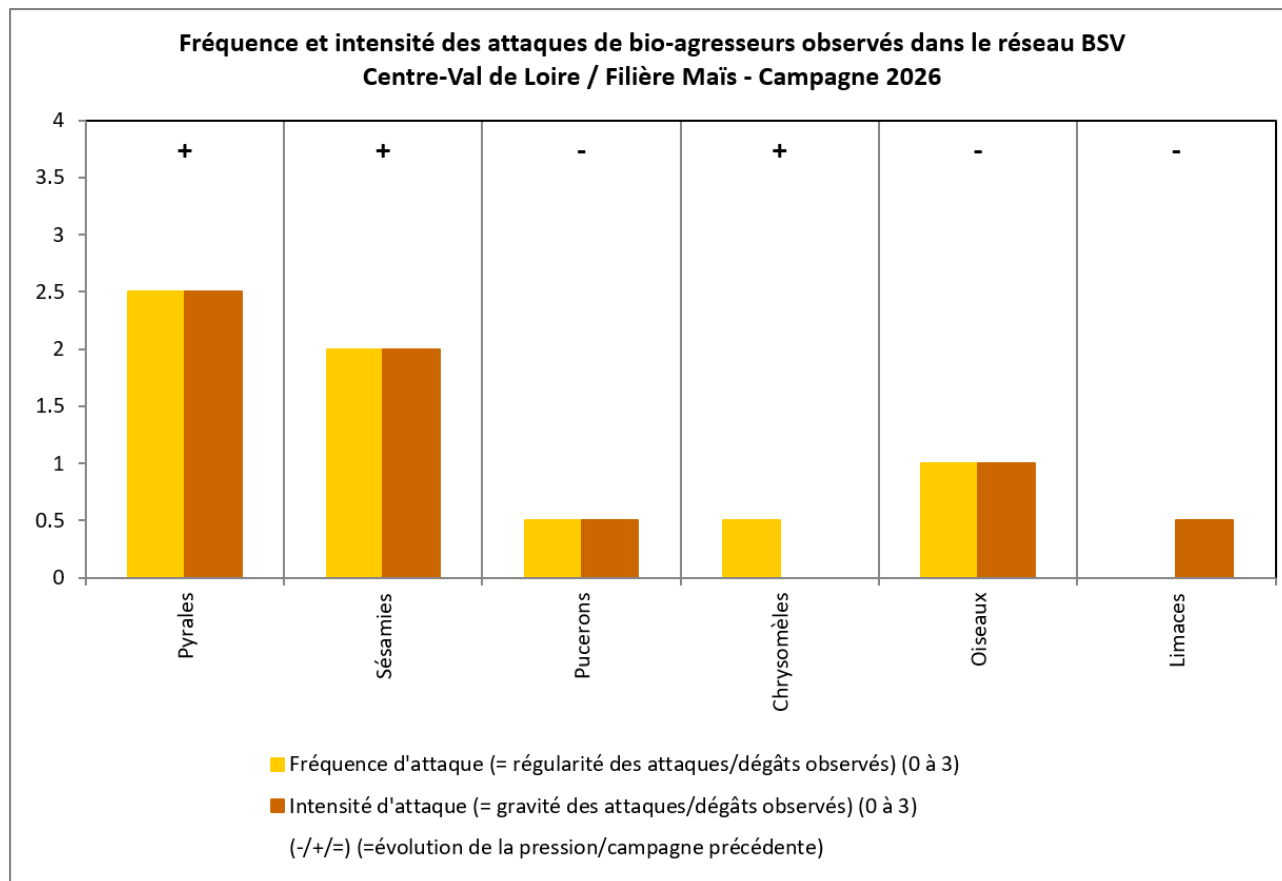
2 chrysomèles piégées Eure-et-Loir (PRASVILLE et SANDARVILLE)



Le maïs est un hôte spécifique de la chrysomèle : sans racines de maïs, les larves ne survivent pas. De plus, les adultes pondent majoritairement dans des parcelles de maïs également. En Beauce, le maïs est très majoritairement assolé avec d'autres espèces, ce qui limite les risques d'installation.

⇒ **Néanmoins, sur les 2 parcelles, il est fortement recommandé de ne pas cultiver un maïs en 2027.**

Bilan



Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.



Dernier BSV de la campagne maïs, merci aux observateurs !

1055 abonnés au BSV Maïs



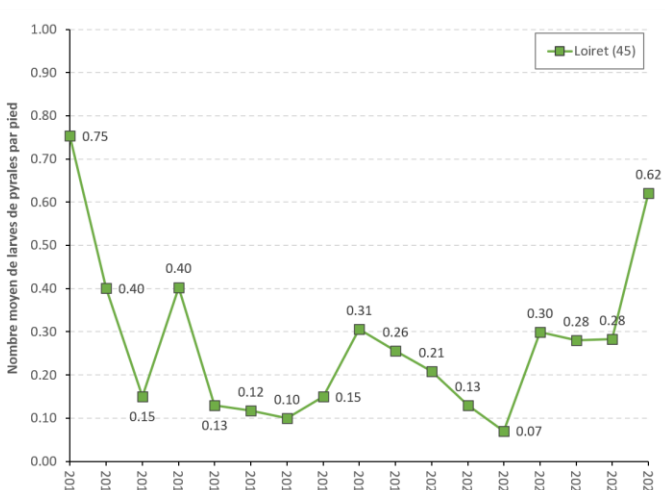
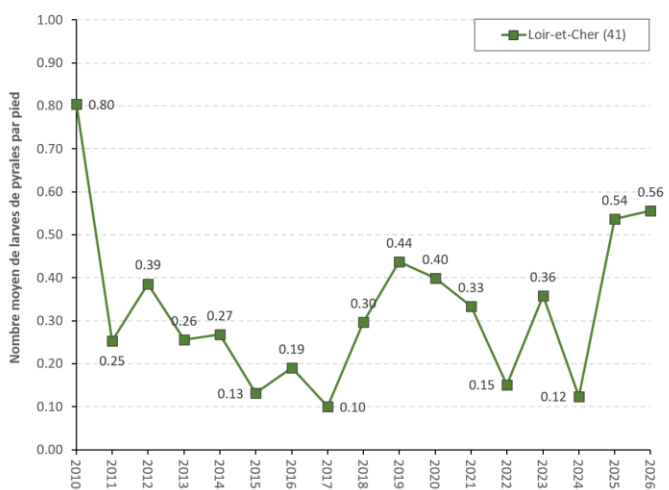
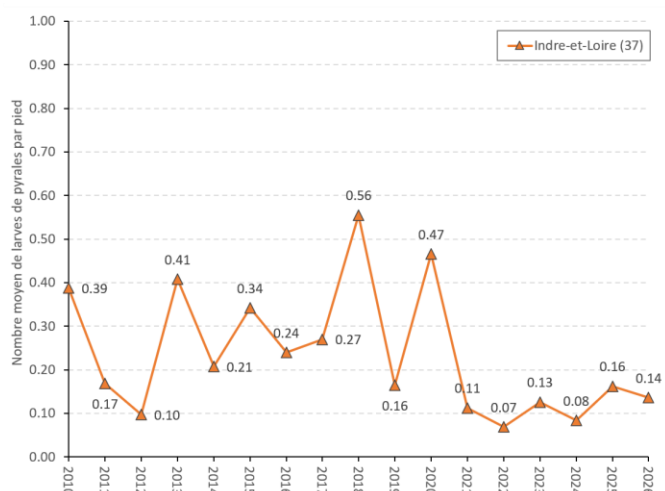
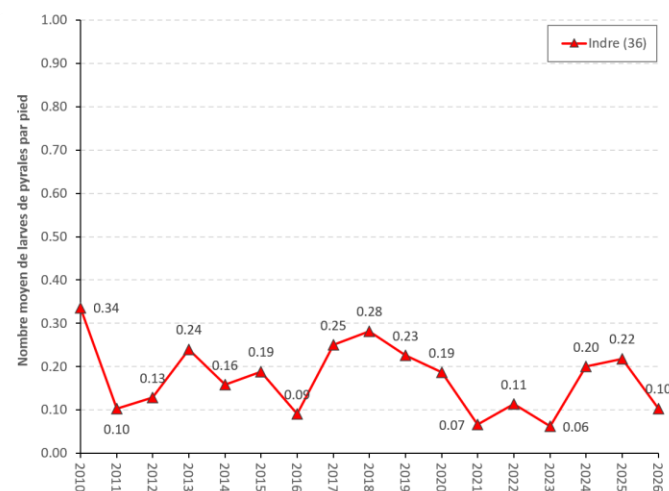
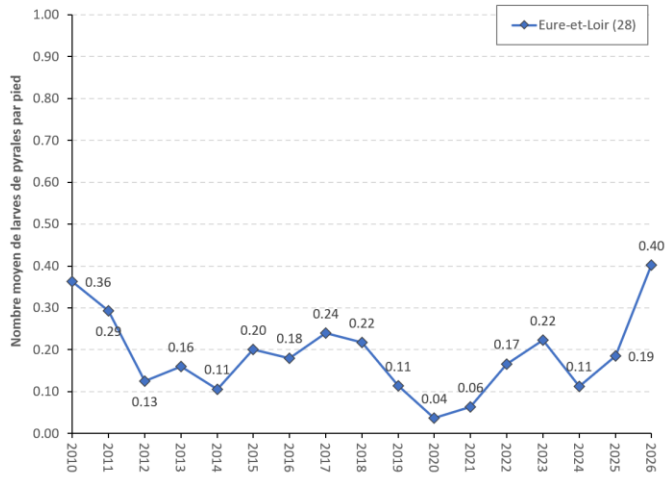
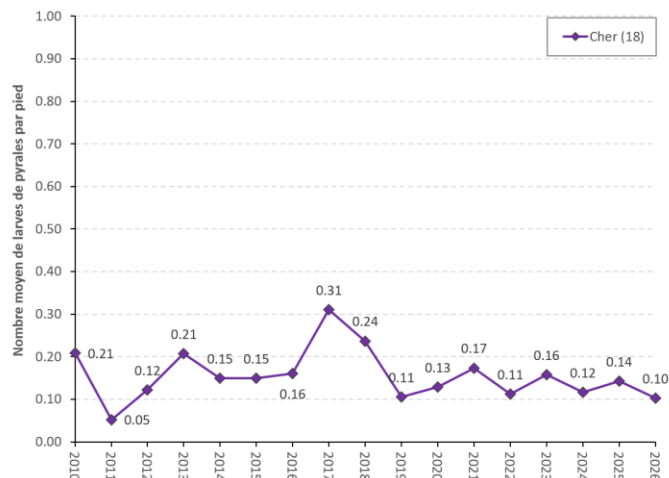
**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



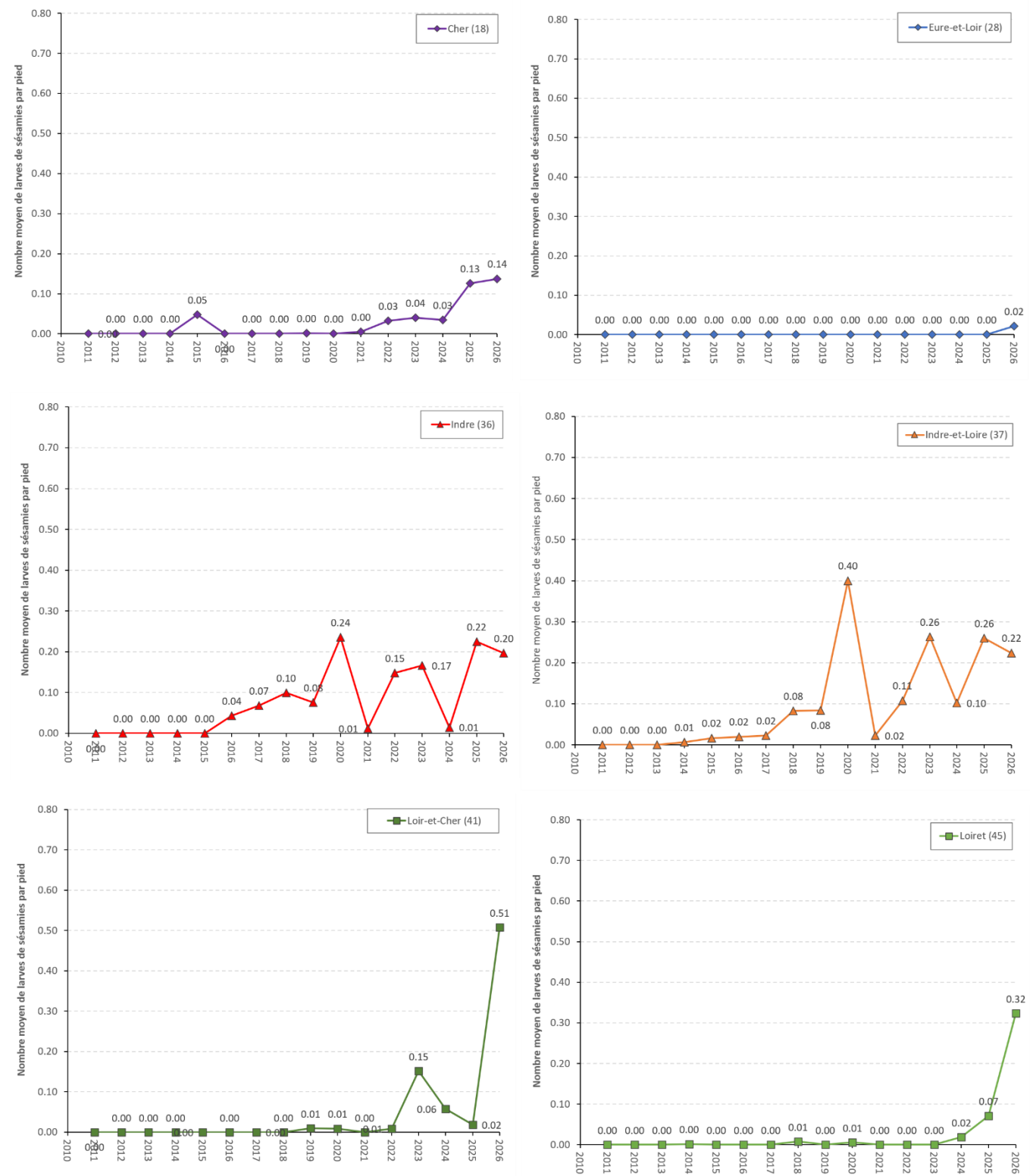


NOMBRE DE LARVES DE PYRALES/PLANTE POUR CHAQUE DEPARTEMENT



[Retour vers](#) [Pyrales](#)

NOMBRE DE LARVES DE SESAMIES/PLANTE POUR CHAQUE DEPARTEMENT



 [Retour vers Sésamies](#)



Stades de sensibilité

1ère génération : à partir de 3-4 feuilles jusqu'à 10 feuilles.

2nd génération : à partir de la floraison jusqu'à maturité.



Symptômes

1ère génération :

- Dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives,
- Présence des larves au collet des plantes,
- Présence d'une grosse perforation à la base de la tige sur les maïs les plus développés.

2nd génération :

- Sur tige, pédoncule et épi : présence de galeries et de sciures,
- Une plus forte proportion de larves demeure en bas de tige.



Identification

Adulte

Le papillon mesure 30 à 40 mm d'envergure. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures blanches. Le thorax et la tête sont velus. L'abdomen est massif.

Larve

La chenille a une longueur de 40 mm jusqu'au dernier stade larvaire. Elles sont de couleur rose pâle, sont dépourvues de poils et ont un point noir de chaque côté des segments.



Conditions favorables

Monoculture de maïs avec forte pression du parasite, fortes températures durant la nymphose, hivers sec et absence de températures négatives du sol



Leviers agronomiques

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves sésamie présente à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les larves de sésamie sont très sensibles au froid, les températures négatives au sol tuent les larves. Les pluies et températures douces entraînent de façon significative des développements de pathogènes sur les larves diapausantes. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle. Dans la mesure du possible, la lutte doit être collective.



Méthode d'observation

Adulte : suivi des vols par un comptage des papillons capturés, en utilisant divers piègeages.

Utiliser le piège « pot à entonnoir », puis compter les individus ainsi capturés.

Les relevés doivent être réalisés 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi) et les données doivent être saisies le jour même. À chaque date de relevé, saisir le nombre de mâles de l'espèce concernée.

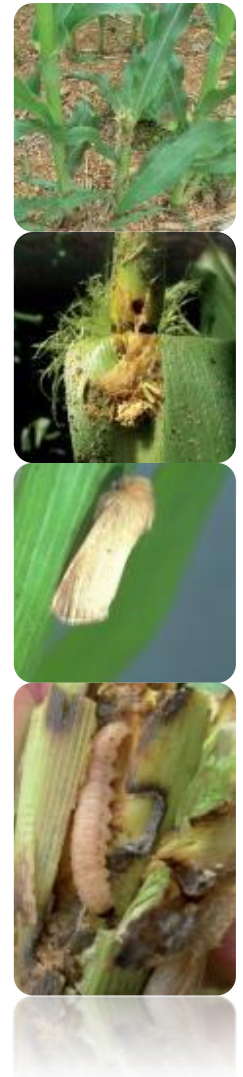
Larve : comptage de l'infestation larvaire avant récolte

Avant la récolte → disséquer 30 cannes → compter le nombre de larve et chrysalide de l'espèce → faire le rapport individus/plantes



Retour vers

[Sésamies](#)



PYRALES



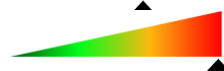
Stade de sensibilité

A partir de 10 feuilles et jusqu'à maturité.

Nuisibilité



Fréquence



Symptômes

De 10-12 feuilles du maïs à la floraison :

- Perforations des feuilles en aspect "coup de fusil",
- Sciure à l'aisselle des feuilles,
- Présence de chenilles,

De la floraison à la maturité :

- Dans les tiges, pédoncules ou dans l'épi, présences de chenilles et sciures.
- Casse des panicules, des tiges au niveau d'une galerie, de pédoncule et chute d'épi.



Identification

Adulte

Le papillon mesure environ 25 mm de large. Les ailes sont larges et fines, le corps est long et mince et les antennes sont cylindriques. Les femelles de couleur jaunâtre clair, ont un abdomen plus court et plus épais que les mâles ; de couleurs gris brun, dont les derniers segments de l'abdomen dépassent du bord des ailes repliées.

Larve

La chenille mesure de 2-3 mm à 20 mm selon le stade larvaire. De couleur gris clair, elles présentent sur le dos une ligne longitudinale gris foncé et des ponctuations noires réparties sur chaque segment, de part et d'autre de la ligne médiane.



Conditions favorables

Monoculture de maïs avec forte pression du parasite, fortes températures durant la nymphose, hivers sec et absence de températures négatives du sol



Leviers agronomiques

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs, que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves de pyrale présentes à l'automne de l'ordre de 70 à 80%. Les pluies et températures douces entraînent le développement de pathogènes sur les larves diapausantes. Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.



Résistance aux produits phytosanitaires

Attention, la pyrale du maïs peut présenter une résistance aux pyréthrinoïdes dans notre région.



Méthode alternative : des produits de biocontrôle existent

L'application de trichogrammes au début de vol de la pyrale, permettant de viser les premières pontes, peut se révéler très efficaces si les conditions d'emploi sont optimales. La femelle de ce parasitoïde pond ses œufs directement dans les œufs de son hôte, empêchant ainsi la naissance des chenilles ravageuses.

Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>



Méthode d'observation

Adulte : suivi des vols par un comptage des papillons capturés, en utilisant divers piégeages.

Utiliser le piège « delta » avec une plaque engluée, puis compter les individus ainsi capturés. Les relevés doivent être réalisés 2 fois par semaine (le lundi et le jeudi) et les données doivent être saisies le jour même. À chaque date de relevé, saisir le nombre de mâles de l'espèce concernée.

Larve : comptage de l'infestation larvaire avant récolte

Avant la récolte → disséquer 30 cannes → compter le nombre de larve et chrysalide de l'espèce → faire le rapport individus/plantes.



[Pyrales](#)

Stades de sensibilité

A partir de 6-7 feuilles jusqu'à floraison femelle.



Symptômes

Larves

- Attaques par foyers ou tâches dans les parcelles,
- Racines coronaires dévorées,
- Verse végétative typique, avec symptôme en col-de-cygne,
- Epis lacuneux qui sont souvent la conséquence d'un stress hydrique provoqué par l'absence de racine.

Adultes

Avant le stade floraison, trou sur la cuticule des feuilles, soies rongées.



Identification

Adulte

Petit coléoptère de 5 à 7 mm de long (femelle, mâle) dont les élytres sont plutôt unicolores ; d'un noir intense pour le mâle et présentent une alternance de bandes noires et jaunes pour la femelle.

Larve

Les larves sont molles, de couleur blanc crémeux et ont un corps cylindrique. Elles présentent à l'avant une capsule céphalique de couleur marron et à l'arrière une plaque marron foncé.



Conditions favorables

Les plus fortes nuisibilités ont lieu lorsque les populations de chrysomèle du maïs sont abondantes après plusieurs années successives de culture de maïs.



Leviers agronomiques

La rotation des cultures : l'absence de maïs - même une seule année - limite très fortement la population de chrysomèle du maïs présente dans la parcelle.



Méthode d'observation

Installer un piège à phéromones (PAL) par parcelle, à l'intérieur de la parcelle. Effectuer un relevé hebdomadaire (si possible toujours le même jour) et compter tous les adultes de chrysomèle du maïs englués sur le piège.

En cas de capture d'adulte de chrysomèle du maïs ou de suspicion dans une région où le ravageur n'avait pas été encore été détecté, prélever l'insecte (dans un tube contenant de l'alcool à 70°) et l'envoyer à l'animateur filière qui décidera ou non.



Retour vers

[Chrysomèles](#)





Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : [lien](#)

En complément :

Site Internet : <https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>

Notes nationales



Abeilles - Pollinisateurs
Des auxiliaires à préserver

La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire

Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024